

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/152

2 décembre 1999

(99-5371)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## RÉPUBLIQUE D'ARMÉNIE

### Déclaration de M. Armen Darbinian Ministre de l'économie

*(En qualité d'observateur)*

Au nom du gouvernement de la République d'Arménie, j'aimerais attirer votre attention sur certains points, actuellement examinés dans le cadre de l'accession prochaine de l'Arménie à l'OMC, qui sont de la plus haute importance pour tous les pays en transition.

Les hommes politiques responsables de l'élaboration des principes régissant le commerce multilatéral ne tiennent pas suffisamment compte des problèmes rencontrés par les pays en transition qui passent d'une économie planifiée à une économie de marché et d'un régime politique autoritaire, fondé sur un parti unique, à un régime démocratique.

L'Arménie vient de traverser une période extrêmement difficile: elle a introduit une nouvelle monnaie, réduit l'hyperinflation en mettant en œuvre une politique monétaire et fiscale rigoureuse et procédé à des privatisations et à des réformes structurelles ambitieuses dans les domaines économique et social.

Aux débuts de la transition, comme l'économie avait été contrôlée par l'État et par de grands monopoles publics pendant des décennies, le cadre institutionnel permettant d'établir une politique commerciale indépendante, de favoriser la concurrence et de pénaliser les pratiques anticoncurrentielles était extrêmement sommaire, voire non existant.

C'est pourquoi je pense que, outre le traitement spécial et différencié accordé aux pays en développement et aux pays les moins avancés, il faudrait adopter une approche spécifique concernant les pays en transition. Cette approche devrait prendre en compte leur manque d'expérience de même que leur besoin urgent d'une assistance complète en matière de commerce international. C'est là la première leçon que nous tirons des négociations conduisant à notre accession à l'OMC.

Deuxièmement, les politiques macro-économiques, financières et commerciales devraient être étroitement liées aux politiques de développement. Dans l'ensemble, le rôle du droit, des pratiques et de la politique en matière de concurrence comme outil de développement économique est fortement sous-estimé. Il ne suffit pas d'ouvrir les marchés et de réduire les obstacles au commerce pour assurer une croissance économique durable. Il est désormais clair qu'étant donné leur interdépendance les grandes questions, la réforme de la réglementation et le renforcement des capacités à l'appui du commerce doivent être traités ensemble. C'est là un élément très important de la stratégie globale de développement qui permettra aux pays de tirer au mieux parti de l'économie mondiale. Les institutions multilatérales et bilatérales devraient en tenir pleinement compte dans leurs programmes d'assistance technique.

La troisième leçon que l'Arménie a tirée du processus d'accèsion à l'OMC est l'importance de la coopération régionale et internationale. Nous nous sommes rendu compte qu'il est indispensable de faire de la coopération régionale un tremplin vers une plus grande libéralisation de l'économie mondiale. Nous soutenons le projet de déclaration ministérielle visant à inclure dans l'Accord général une solution multilatérale permettant à l'administration des douanes des pays importateurs de demander et d'obtenir rapidement des informations sur la valeur des marchandises exportées.

Nous sommes convaincus que la coopération commerciale conduira à une meilleure compréhension et nous permettra de trouver des solutions aux problèmes politiques existants. Tous les pays en transition doivent pouvoir tirer parti du système commercial multilatéral.

Quatrièmement, les pays en transition doivent absolument accorder toute leur attention à la conception et à la mise en place de cadres réglementaires appropriés ainsi qu'au renforcement des institutions capables d'appliquer ces règlements. Cela est vital en particulier dans le secteur des services.

Les gouvernements devraient abandonner leur rôle de gestion pour un rôle de réglementation. Ils devraient offrir au secteur privé toutes les bases nécessaires pour pouvoir assurer les services d'infrastructure. Les programmes actuels de réforme structurelle devraient insister sur la création d'un cadre réglementaire et sur le respect des réglementations dans la pratique.

Cinquièmement, l'objectif des réformes ne doit plus être quantitatif mais qualitatif. Il importe dorénavant que les institutions financières internationales aident les pays à mettre en œuvre leurs programmes de développement plutôt qu'à atteindre des objectifs quantitatifs.

Les gouvernements qui tirent une grande partie de leurs recettes des droits de douane doivent absolument, dans le cadre de la réforme économique, prévoir d'autres sources de revenus, mais il faudrait éviter que l'utilisation des recettes douanières à des fins déterminées soit une condition des programmes de réforme bénéficiant de l'appui des institutions financières internationales.

Sixièmement, il importe d'améliorer les transports, les communications et les autres infrastructures, qui sont indispensables à l'époque de la mondialisation économique, et il faut faciliter toutes les procédures matérielles et administratives dans les transactions commerciales, en particulier les opérations transfrontières. On ne peut pas espérer développer le commerce international sans améliorer les infrastructures.

Enfin, septièmement, il faudrait une plus grande transparence des travaux de l'OMC pour répondre aux préoccupations du public. L'objectif de l'internalisation des échanges doit être approuvé au niveau politique par chaque pays. Les gouvernements eux-mêmes devraient faire preuve de plus de transparence. L'Arménie approuve d'ailleurs l'idée de signer l'Accord multilatéral sur les marchés publics au cours de la prochaine Conférence ministérielle. J'espère que d'ici là l'Arménie sera Membre à part entière de l'OMC et qu'elle pourra signer cet accord. Nous sommes également heureux que pour l'OMC la coopération avec les pays en développement soit une priorité, dans le cadre d'une nouvelle série de négociations, mais nous souhaitons qu'une approche spécifique soit appliquée en ce qui concerne les pays en transition.

L'Arménie a opté pour la démocratie et l'économie de marché depuis le début de sa période de transition et elle est fermement décidée à poursuivre une réforme approfondie visant à assurer une croissance économique et un développement durables et à relever le niveau de vie de sa population. J'espère que notre accèsion à l'OMC nous aidera à atteindre ces objectifs.

---